Date de création/révision: 16/03/2004

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-156

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

RISQUES SPECIFIQUES
INFLAMMABLE R10 - NOCIF R53-65-66

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT JON-STONE PREVENTO
- REFERENCE 156
- FOURNISSEUR JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Produit d'imprégnation solvanté pour pierres.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide solvantée.

Constituants contribuant aux dangers

CAS N°64741-65-7 Naphta lourd (pétrole), alkylation > 30%
Xn; R10-53-65-66
CAS N°64742-94-5 Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) < 5%
Xn,N; R51/53-65-66-67

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

INFLAMMABLE
NOCIF

R10: inflammable
R53: peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65: nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66: l'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment avec de l'eau.
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

CO_2, poudre d'extinction, sable ou mousse. Ne pas utiliser d'eau.
Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition .

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre agréé.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Manipuler en évitant les projections.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine, maintenu fermé.
Stocker à l'écart d'une source de chaleur, à l'abri de toute source d'ignition, dans un local bien ventilé.
Préparation relevant de la législation sur les installations classées.
Rubrique(s) ICPE,1432 classe B.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:
Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:
Port de gants et de lunettes de protection recommandé.
Utiliser dans un local aéré. Ne pas respirer les vapeurs et ne pas fumer.
EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: fontaine oculaire et lavabo.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide limpide

PH Non applicable

Température de changement d'état

Non déterminé

Point d'éclair

51°C (méthode Pensky).
Le produit avec un PE compris entre 21°C et 61°C supporte la combustion.

Caractéristique d'explosivité

Le produit n'est pas explosif, toutefois des mélanges explosifs vapeur/air peuvent se former.

Densité

à 20°C : 0,76 g/cm3

Solubilité

Non miscible ou difficilement miscible à l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT NOCIF

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) > 2000 mg/kg
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:
- peau: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- inhalation: provoque somnolence en cas d'inhalation importante de vapeurs
- ingestion:dangereux en cas d'ingestion

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
La classification de ce produit est due à la présence de substances listées dans le §2 qui ont une classification environnementale (R51-R53).
Ces informations font référence au produit non dilué.
Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.
Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.
Nomenclature déchets:16 03 05 déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DESIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:
ADR/RID :
UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (NAPHTA), 3, III.
IMDG:
HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (NAPHTA), 3, UN 3295, III.
AUTRES INFORMATIONS:
Classe 3 liquides inflammables - Code danger 30
IMDG: Fiche de sécurité: F-E,S-D - Polluant marin:non

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses.
Ingrédients responsables de la classification: Naphta lourd (pétrole), alkylation
Symbole : Xn Nocif
Phrases R : R10-53-65-66
Phrases S : S23-51-61-62

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques	X			
Hydrocarbures alophatiques				X
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Référence Internationale: MSDS1095 - Vers.1(06/03/03)
BC.HF.Fm05(03/03/03)
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99
Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles